

Récits d'impacts

Une série de récits mettant en relief les résultats des initiatives de gestion des risques de catastrophes

Affronter les futures tempêtes aux Seychelles



RÉSULTATS ET RÉALISATIONS

- Le gouvernement des Seychelles a développé des initiatives de développement résilient aux catastrophes pour le court, moyen et long terme qui bénéficieront à 87 000 personnes et permettront la remise en état et la protection contre les catastrophes de 500 km de routes.
- L'évaluation des dommages et des pertes (DaLA) a servi de fondation pour la création de la première ligne de crédit conditionnelle liée à une catastrophe en Afrique subsaharienne financée par la Banque mondiale. Ce mécanisme de financement permet au gouvernement de disposer de liquidités à hauteur de 7 millions de dollars immédiatement après une catastrophe de grande ampleur.
- À la suite de l'évaluation approfondie sur le financement des risques, les Seychelles ont récemment adhéré à la toute nouvelle Initiative pour le financement et l'évaluation du risque dans les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien, un effort régional visant à accroître la capacité fiscale de réponse aux catastrophes.
- Les résultats de l'évaluation « DaLA » ont permis d'établir une cartographie des divers risques et de procéder à une analyse extensive des options de financement des risques d'inondation permettant de répondre à des besoins immédiats de reconstruction et de relèvement estimés à 30 millions de dollars.

RÉGION : AFRIQUE

PAYS : SEYCHELLES

DOMAINE D'INTERVENTION : RELÈVEMENT RÉSILIENT

Suite à une succession de cyclones et d'inondations qui a sévi aux Seychelles (Océan Indien), le gouvernement a concentré ses efforts pour accroître la résilience de son pays aux catastrophes naturelles. Lorsque plusieurs îles du pays ont été frappées par les pluies torrentielles du cyclone tropical Felleng en janvier 2013, le gouvernement des Seychelles, appuyé par la Banque mondiale et le Programme Afrique Caraïbes et Pacifique – Union Européenne de prévention des risques de catastrophes naturelles (ACP-UE NDRR), une initiative administrée par la Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophes et le relèvement (GFDRR), a organisé une évaluation des dommages et fait en sorte que les efforts mis en oeuvre pour le relèvement permettent d'atténuer les effets des aléas naturels futurs.

Contexte

Les Seychelles, avec ses reliefs escarpés et sa situation dans l'océan Indien, est un pays extrêmement vulnérable aux cyclones tropicaux, aux inondations, aux ondes de tempête, aux glissements de terrain et aux tsunamis. Le risque est encore plus aggravé par le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer. Le cyclone tropical Felleng de 2013 a causé des inondations et des glissements de terrain qui ont conduit à des dommages et pertes dépassant 8,4 millions de dollars, soit 0,77 % du produit intérieur brut du pays (PIB). Les infrastructures ont été le secteur le plus durement touché avec de nombreuses routes complètement emportées par la tempête.

Approche

À la suite de la catastrophe, le gouvernement a mis en place un Groupe de travail national chargé des inondations et— avec l'appui de l'équipe Afrique Prévention des Risques de Catastrophes de la Banque mondiale et de la GFDRR dans le cadre du programme ACP-UE NDRR— a procédé à une évaluation des dommages et des pertes (DaLA) permettant d'évaluer les impacts sociaux, économiques et environnementaux de la tempête et de quantifier les besoins en intégrant le renforcement de la résilience aux catastrophes futures. Afin d'assurer un relèvement post catastrophe résilient :

- Le gouvernement, en coordination avec les agences des Nations Unies (ONU), la Banque mondiale et l'Union européenne (UE), a réalisé une évaluation des dommages et des pertes (DaLA).
- Des experts de la Banque mondiale ont formé des personnels des ministères clés des secteurs touchés (notamment, infrastructures et agriculture) à la méthodologie DaLA.
- Un cadre de relèvement post catastrophe, fondé sur les résultats de l'évaluation et centré sur la gestion des risques d'inondation, a été établi, proposant des recommandations essentielles sur l'intégration des questions de gestion des risques d'inondation au niveau des institutions, des investissements et des politiques.
- L'instauration de mécanismes de transfert de risque et d'assurance a été recommandée, déclenchant le lancement d'une initiative similaire à l'échelle régionale.

“Les inondations de 2013 ont été un coup de semonce pour la nation tout entière, et peut-être aussi un rappel à l'ordre, comme l'avait été le tsunami dans l'océan Indien en 2004 — nous signifiant que les Seychelles ne sont pas à l'abri de catastrophes. Le rapport de l'évaluation « DaLA » témoigne de la détermination et de l'engagement du gouvernement des Seychelles à assurer la sécurité et le bien-être de son peuple, ainsi que la conservation de la flore et de la faune endémiques et des autres ressources naturelles limitées du pays.”

— Rolph Payet, Ministre de l'Environnement et de l'Energie, Seychelles

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DU PROJET

Le manque de conformité aux règlements de la construction a accentué l'impact de la catastrophe. L'évaluation « DaLA » a mis en évidence le fait que le manque de conformité ou le peu de respect de la réglementation dans le domaine de la construction et de l'aménagement du territoire ont largement contribué aux pertes identifiées. Les autorités locales s'attachent désormais à faire mieux respecter les règles relatives aux constructions et à l'aménagement du territoire, et par ailleurs, les zones exposées aux risques ont été identifiées.

Travailler ensemble est essentiel pour reconstruire en mieux. Au moment de la catastrophe, les parties prenantes ne disposaient d'aucun système de communication standardisé en place. Il est désormais reconnu que dans les pays exposés aux catastrophes, un développement de long terme résilient aux catastrophes ne peut se concrétiser que si les parties prenantes collaborent au travers d'un effort commun. Le gouvernement a renforcé ses partenariats à tous les niveaux de la société, du secteur privé au secteur à but non lucratif, comme au cours de l'évaluation « DaLA », afin d'assurer qu'un cadre de relèvement exhaustif soit effectivement mis en oeuvre.

Étapes suivantes

L'évaluation « DaLA » a permis une bonne compréhension des dommages, des pertes et des besoins dans les secteurs touchés. Elle a établi le canevas des efforts de relèvement et de reconstruction à mener aussi bien dans l'immédiat qu'à long terme pour faire face aux impacts négatifs de futures catastrophes. Des objectifs à moyen et long termes ont également été établis, prévoyant un déplacement des édifices publics clés vers des zones plus en hauteur, la préparation d'un plan national de gestion intégrée de prévention des risques de catastrophe, la révision du cadre juridique de gestion des inondations et le développement de nouveaux codes de la construction axés sur les risques.

Contact

Shaela Rahman | Washington, DC
srahman@worldbank.org | +1 202-458-0283
www.gfdr.org

*Tous les montants sont en dollars américains (USD)